

VIVRE Informations municipales SAINT-DRÉZÉRY

#51

FÉVRIER
2025



OSONS RÊVER, OSONS AGIR EN 2025 !

VOTRE MAIRIE



OUVERTE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h

SECRÉTARIAT : 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

CCAS : ccas@saintdrezery.eu

URBANISME : 04 67 55 87 96 - Ouverture mardi matin et vendredi après-midi.

POLICE MUNICIPALE : 04 67 86 90 87

CENTRE DE LOISIRS SERVICE JEUNESSE : 04 67 55 87 95

saint.drezery.sport@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 04 67 54 41 68

Mardi 16 h 30 à 19 h - Mercredi 10 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30

Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 - Samedi 10 h à 12 h 30.



PERMANENCES DES ÉLUS

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

LOÏC LE BLEVEC, aménagement du territoire, urbanisme et développement durable.

FRANÇOISE SIRVEN, action sociale et solidarités, protocole et communication.

JEAN-PHILIPPE DACHEUX, patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFF.

GÉRALDINE HOUVENAGHEL-DEFOORT, vie associative, culture et manifestations.

RICHARD LAVIE, finances, jumelage et tourisme.

MARION BIGLIONE-KAPLANSKI, écoles, jeunesse et petite enfance.

DANIEL SALVADOR, proximité, marché, commerçants/artisans et agriculture.

SERVICES DIVERS

LA POSTE : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9 h-11 h 15, mardi : 9 h 45-11 h 15, samedi : 9 h-11 h.

HÉRAULT TRANSPORT : 04 34 888 999 — TAM : 04 67 22 87 87.

PHARMACIE DE GARDE : 3237

CHIRURGIEN-DENTISTE DE GARDE : 04 67 73 95 76.

CORRESPONDANT LOCAL MIDI LIBRE : Corinne Laroche

06 81 12 75 05 - claroche-ml@hotmail.fr

COLLECTE DES DÉCHETS / ORDURES MÉNAGÈRES :

<https://www.montpellier3m.fr/collecte>

⇒ Déchets ménagers résiduels : **bac gris**, 1 passage le lundi matin dans les zones pavillonnaires et 3 passages dans le centre ancien le lundi, mercredi et vendredi.

⇒ Déchets recyclables : **bac jaune**, 1 passage le mardi matin dans les zones pavillonnaires et 2 passages dans le centre ancien le mardi et samedi.

⇒ Biodéchets : **collecte aux points d'apport volontaire**, rond-point de la pharmacie, cave coopérative, Mas de Bizard, chemin des Grives (à côté de la rue de l'Ecrin), Parking Allée de la Liberté, Rue du Devois.

Renseignements, n° vert GRATUIT : 0 800 88 11 77.

⇒ Encombrants et déchetterie : accès au compte citoyen

<https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/>

Ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.

Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (les sortir la veille).

Déchetterie à Beaulieu : du lundi au samedi 14 h à 18 h, vendredi et samedi 9 h à 12 h, dimanche 9 h à 12 h 30.



P.4 Le mot du Maire

P.5 Vie municipale et citoyenne

- Les nouveaux arrivants
- Commémoration du 11 novembre

P.6 Vie culturelle et festive

- La vie de la bibliothèque en images
- Atelier créatif Praxinoscope
- Atelier doublage « décalé » de films
- Soirée d'Halloween
- Illuminations du parc
- Vœux au personnel
- Vœux à la population

P.9 Prévention et sécurité

- Une page se tourne au CCFF
- Bilan CCFF
- Stop aux incivilités

P.11 État civil

P.11 Vie des commerces

- Tonnerre de Breizh
- Sabine, Shiatsu Animalier
- Retrait d'argent au bureau de tabac
- Rencontre avec les ambulants

P.12 Vie associative

- Des nouvelles du Colombioù
- Journée italienne du 12 octobre

P.12 Action sociale et solidaire

- Repas des bénévoles
- Logements aidés du Domaine du Parc
- Bilan Ma Commune Ma Santé
- Tous mobilisés pour bien vieillir
- Balade avec le Duo d'Aqui
- Octobre Rose : marche et vente
- Collecte alimentaire
- Dons de livres
- Distribution des colis de Noël
- Nouvelle session du PSC1

SOMMAIRE

P.17 Finances

- Budget primitif 2025

P.19 Conseil municipal

- 14 novembre 2024
- 12 décembre 2024

P.22 École - Jeunesse

- La fête de l'hiver du RPE
- Une bulle de parentalité
- Douce retraite pour Claire
- Les vacances d'automne

P.24 Environnement

- Les mégots, des déchets polluants

P.25 Intercommunalité

- L'ordre des architectes à Puech Haut

P.25 Urbanisme

- Climatiseur en façade
- Avancement du PLUi
- Plan De Mobilité 2032
- Demande de moratoire - ZFE

P.28 Réalisations - Travaux

P.32 On sort à Saint-Drezéry !

Bulletin municipal gratuit n° 51 - Février 2025

Mairie, Place Cambacères,

34160 Saint-Drezéry

Directeur de la Publication :

Jackie Galabrun-Boulbes

Comité de rédaction : M. Biglione,

J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes,

G. Houvenaghel, L. Le Blévec, R. Lavie,

F. Sirven et les services de la mairie

Photos : Mairie et élus - Illustrations de la

couverture ©Freepik.com ©Vecteezy.com

Relecture : F. Sirven

Conception graphique :

C. Beauquier Goaper CBG.Com

Impression : Impact

Saint-Martin-de-Londres



VIVRE SAINT-DREZÉRY

Chères Saint-Drézériennes,
Chers Saint-Drézériens,



2024 est déjà terminé, et nous laisse rétrospectivement le sentiment d'une très belle année avec l'inauguration, entre autres, du nouvel Hôtel de Ville dans l'enceinte de l'ancien château. Mais aussi une très large offre culturelle et la naissance de notre totem : le Colombioù!!

Ce premier magazine de l'année, vous allez le découvrir, n'est pas en reste au niveau des travaux.

Le 12 décembre, nous avons voté le budget : un budget raisonné vis-à-vis des effets de la crise économique, prudent grâce à notre gestion rigoureuse et ambitieux, car nous avons à cœur de valoriser l'espace public en le sécurisant et aussi développer les équipements publics avec notamment l'aménagement de l'avenue de la Méditerranée et les deux terrains de padel, dont les travaux ont démarré le 13 janvier. Le taux communal de la taxe foncière ne bougera pas en 2025.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi une large part faite à l'urbanisme avec le vote du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, du plan de mobilité 2032 et aussi un vœu adressé à M. le Président de la Métropole pour reporter la mise en place de la Zone à Faible Émission.

Après la collecte de la banque alimentaire, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont proposé durant le mois de décembre un don de livres ainsi qu'une journée de formation au PSCI à nos jeunes puis le temps est venu de la distribution des colis de Noël à nos aînés de plus de 85 ans. Le CCAS vous prépare pour le 28 janvier une réunion concernant la mise en place du dispositif « l'heure civique » ou comment donner 1 heure par mois à un particulier, une association, une collectivité... Venez nombreux nous y retrouver.

Au revoir 2024... BIENVENUE 2025! Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce prometteuse.

Merci encore pour votre soutien et c'est tous ensemble que nous ferons encore mieux en 2025!

Votre Maire, Jackie Galabrun-Boulbes

INFOS

Retrouvez toutes les informations : l'actualité, les moments forts, les informations pratiques...

- sur le site officiel de la commune <http://www.saintdrezerzy.fr>
- sur la Page Facebook et en vous inscrivant à la newsletter directement sur le site.

Hôtel de Ville - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DRÉZÉRY - Fax 04 67 86 69 58
Courriel : mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

► VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE

► 28 septembre : Les nouveaux arrivants



C'est lors de cette cérémonie annuelle que les élu(e)s rencontrent les nouveaux arrivants. Cet accueil est l'occasion d'informer les familles sur l'ensemble des services municipaux, des associations, des établissements de services publics (écoles, services sociaux...). Une visite de la bibliothèque et une autre de l'Hôtel de Ville inauguré quelques jours auparavant ont été proposées. Après la traditionnelle photo sur les marches du château, et pour mieux faire connaissance, cette matinée s'est conclue par un apéritif dans le parc municipal.



► Commémoration du 11 novembre

C'est sous une météo clémente qu'une cinquantaine de personnes se sont retrouvées autour du monument aux morts le 11 novembre dernier. Jeunes et moins jeunes étaient réunis autour des élus, de jeunes sapeurs-pompiers ainsi que de la Gendarmerie pour la traditionnelle commémoration de l'Armistice de 1918. Après la lecture du message du ministre des Armées et des Anciens Combattants portant sur les devoirs de gratitude, de lucidité et d'espérance par Mme le Maire, Hussein Bourgi, sénateur de l'Hérault a pris la parole. Un discours spontané soulevant un message d'espoir évoquant la fin de tous les combats actuels dans le monde. Entourés de tous les enfants présents, Mme le Maire et le Sénateur ont déposé les gerbes avant d'inviter le public à partager le verre de l'amitié.

► VIE CULTURELLE ET FESTIVE

► La vie de la bibliothèque en images d'octobre à janvier



Carnet de voyage



Bulle de parentalité



Déjeuner avec les bénévoles



Décorations de Noël



Sapin de Livres



Lecture Kamishibai en musique
« Le Géant de Noël »



BB lecteurs en musique
« Le Noël du Hérisson »

Prêts en 2024 : 22 583 ouvrages, en augmentation depuis 10 ans

L'accent a été mis cette année sur la dotation d'un beau fond de romans jeunesse, la mise en place de la carte de lecture pour les écoles, chaque classe pouvant emprunter jusqu'à 30 livres, et l'ouverture du fond de jeux de société à l'emprunt par les familles.

Retrouvez toute l'actualité de la bibliothèque sur son portail internet
<https://bibliotheque.saintdrezerly.fr>



► Atelier créatif Praxinoscope animé par Blandine Gendre de l'association LOLUM (qui signifie la lumière en occitan)

Mardi 22 octobre dernier, un atelier de création de son propre praxinoscope a été proposé aux jeunes enfants à partir de 5 ans comme aux plus grands. Cette animation fut enrichie :

- d'une exposition photo,
- d'une petite conférence sur la découverte ludique à la lanterne magique de l'histoire du pré-cinéma,
- de lectures, appareils et jouets optiques inventés au XIXe siècle et annonçant l'arrivée du cinéma.



► 31 octobre : Une soirée d'Halloween réunissant toutes les générations

Un moment festif avec petits et grands, costumés et terrifiants. Merci à tous les bénévoles pour cette belle soirée qui s'est clôturée avec l'Association Equinel, par 3 itinéraires de ramassage de bonbons avec ses poneys ainsi qu'un spectacle de feu.



► Atelier Doublage « décalé » de films animé par Willy Guinedot

Comédien voix off, Willy Guinedot a proposé le mardi 29 octobre dernier, de découvrir le métier de doubleur et la technique en s'amusant à réinventer des dialogues et à les enregistrer sur des extraits de films et de dessins animés. Les enfants présents, dans un premier temps, intrigués, se sont vite prêtés au jeu.



➤ 7 décembre : Illuminations du parc



Nouvelles décorations de Noël



Créations des Services Techniques dans le parc du Château



Créations des enfants et du Service Jeunesse



Salle Brassens par Creadeline

➤ 17 janvier : Vœux au personnel

Dans la salle emblématique Bagnara di Romagna du Château, l'ensemble du personnel municipal s'est retrouvé le temps d'une soirée festive pour partager des instants de complicité. Nathalie Richard-Escuret, Directrice Générale des Services, a ouvert la soirée en présentant les nouveaux agents et ceux titularisés. Puis l'accent a été mis sur les Projets, rythmant l'activité municipale et offrant l'opportunité aux agents municipaux, «en tandem à vélo» avec les élus, de gérer et participer au quotidien des habitants de Saint-Drézéry avec optimisme, élan et générosité. Et finissant par inviter chacun(e) d'entre nous à cultiver le bonheur, si précieux. Enfin, Mme le Maire a détaillé les projets réalisés sur l'année écoulée, évoqué ceux en cours et à venir mettant l'accent sur la contribution de tous. En son nom et au nom du conseil municipal, elle a souhaité à tous une Bonne Année 2025, remplie de multiples joies personnelles et professionnelles.



➤ 19 janvier : Vœux à la population



À l'occasion de ce temps fort de l'année, réunissant les Saint-Drézérien(ne)s autour de Mme le Maire, de l'ensemble de l'équipe municipale et de nombreux maires des communes voisines, un film des grands moments festifs 2024 fut projeté, témoignant d'une belle énergie sur notre commune. Dans son discours, Mme le Maire a rappelé ce qui caractérise «cette petite République dans la grande», avec son cadre de vie respectueux de l'environnement, le dynamisme de l'école et de la jeunesse, la solidarité... Pour annoncer ensuite que 2025 sera marquée par des actions pour une commune encore plus solidaire, plus sécuritaire, de nouveaux équipements sportifs, une belle salle Cardonnet rénovée pour les associations, un nouvel aménagement prévu sur l'école pour nos enfants, nos enseignants, l'équipe restauration et nos animateurs, notre PLUi et l'emblématique parc du Château, lieu d'accueil des moments de fêtes du village. Et c'est avec force que Mme le Maire a formulé le vœu que 2025 soit inspirante pour tous, afin d'oser relever chaque nouveau défi, rappelant que Saint-Drézéry vibre grâce à nous tous. La cérémonie s'est poursuivie dans la convivialité et la bonne humeur, autour d'un buffet agrémenté des produits élaborés par les commerçants du village.

➤ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

➤ 15 septembre : Une page se tourne au CCFF

Après 14 années consacrées à l'animation du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF), notre ami Jean-Claude Feuvrier souhaite «passer le flambeau» sans pour autant abandonner la mission de surveillance saisonnière de notre environnement. Au-delà de la noblesse de cet engagement bénévole, saluons son grand investissement fait d'organisation de réunions, de patrouilles, de recherche de formations, de gestion de tenues vestimentaires, d'entretien du véhicule... soit de nombreuses tâches diverses et variées destinées à rendre l'action du CCFF plus efficace d'une année à l'autre. Cette passation de témoin s'est opérée dimanche 15 septembre dernier, lors d'un convivial apéritif à l'initiative de Jean-Claude et en présence de la quasi-totalité des membres du CCFF, au cours duquel il s'est vu remettre la médaille de la commune par l'adjoint au maire chargé du CCFF. Ce fut également l'occasion d'officialiser avec grand plaisir, la candidature de Florian Reyreau comme digne successeur de ce cher Jean-Claude.



➤ 16 novembre : Bilan CCFF

► L'activité opérationnelle s'est déployée le week-end des 29 et 30 juin pour s'achever les 14 et 15 septembre avec un bilan de 25 patrouilles ayant sillonné un domaine forestier communal fragilisé par une chaleur caniculaire, ayant fait l'objet de nombreuses alertes préfectorales pour risque d'incendie accru, confortant la place prépondérante qu'occupent les bénévoles du CCFF au sein du dispositif de sécurisation mis en place par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Vous avez enfin aperçu ces fidèles serviteurs de la nature, fièrement revêtus de leur tenue orange, à l'occasion du forum des associations le 6 septembre dernier. Depuis leur stand, ils font découvrir leur activité de façon pédagogique et déploient toute leur énergie pour la sensibilisation du grand public à la protection de l'environnement. N'hésitez plus et rejoignez-les pour l'accomplissement de cette mission d'intérêt public. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.



► RAPPEL

En dehors des créneaux horaires hebdomadaires de ramassage des ordures ménagères, la présence de poubelles sur le trottoir ou dans un espace public est interdite. Si vous les laissez en permanence sur la voie publique, vous vous exposez à une amende.



Au nom de tous les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF), nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2025 soit aussi paisible à gérer au niveau des interventions que l'a été 2024.

Dans l'objectif d'élargir nos actions, nous envisageons d'ajouter, aux sorties estivales, de nouvelles missions pendant la trêve hivernale. Ce projet est actuellement en discussion au sein de notre équipe, composée d'une trentaine de bénévoles. Vous souhaitez contribuer à nos actions ? Rejoignez-nous dès maintenant ! L'adhésion est gratuite et ouverte à tous.

Que cette année 2025 soit riche en projets, en rencontres et en moments de partage.

Florian REYREAU



La commune doit, une nouvelle fois, faire face à d'insupportables dégradations et autres incivilités : des tags ont été inscrits sur la buvette et le puits dans le parc, la fermeture de l'un des portails du club de tennis a été forcée. Au pumptrack enfin, la présence de tags a également été constatée : des dégradations ont été commises sur un panneau d'affichage et un rocher, des feux sauvages ont été allumés malgré l'interdiction. Nous rappelons l'incidence budgétaire de ces exactions, mais également le sentiment d'insécurité qu'elles entraînent et attirons l'attention sur le fait qu'elles sont susceptibles de poursuites à l'encontre de leurs auteurs.

► VIE DES COMMERCES

➤ « Sabine, Shiatsu Animalier »



Sabine Panevel habitante de Saint-Drézéry depuis le mois de Juin exerce le shiatsu animalier avec tous les animaux. Elle se déplace à votre domicile, aux écuries/ lieu d'hébergement de votre animal, sur la commune ainsi que dans tout l'Hérault et le Gard. Des séances de shiatsu pour humain, sur chaise de massage, sont également proposées.

- Site web : www.sabine-shiatsu-animalier.fr
- Facebook : Sabine Shiatsu Animalier
- Instagram : [sabine_shiatsu_animalier](https://www.instagram.com/sabine_shiatsu_animalier)
- Téléphone : 06.68.13.25.09

➤ Retraits d'espèces



Le saviez-vous ?
Il est possible de retirer des espèces au bureau de tabac

Avec votre carte bancaire, vous pouvez effectuer des retraits d'espèces auprès de votre buraliste. Le montant maximum de retrait est de 100 € avec des frais de 10 centimes d'euros par tranche de 10 €.

➤ Rencontre avec les ambulants

Jean-Philippe Dacheux, adjoint au Patrimoine communal et travaux et Daniel Salvador, élu référent au Commerce ont tenu à rencontrer les exposants du marché du jeudi matin afin de leur présenter les implantations prévues pour leur étal sur le parking des écoles à compter de mi-janvier. Le marché y sera déplacé le temps des travaux avenue de la Méditerranée. C'est à ce même endroit que vous retrouverez également les foodtrucks !

► ÉTAT CIVIL



Naissances

Bébé est là! Félicitations! Bienvenue à :
Malo REVELLAT, 29 mai 2024
Ambre VERNOTTE, 2 novembre 2024
Marylou BETOUS, 10 décembre 2024
Ulysse CLAVE, 21 décembre 2024

† Décès

Sincères condoléances aux familles et amis de :
Alan CROSS, époux de Viven RUMBLE, 4 octobre 2024
Bernard PITRA, époux de Sylvie THIÉRY, 5 novembre 2024
Jeannine GUIGES, veuve de Roger CANALÈS, 13 novembre 2024
Sylvie GONCALVES CARNEIRO, épouse de Mathieu PAOLUCCI, 2 décembre 2024
Morgan ARAGONES, 24 décembre 2024
Eliette JAUMARD veuve DOMERGUE, 2 janvier 2025
René DIOT, époux de Michèle GYSELS, 5 janvier 2025



Eliette était toujours prête à donner de son temps et avait reçu la médaille de la ville pour ses engagements. C'est avec une immense tristesse que Mme le Maire, de nombreux élus et membres du CCAS ont rendu hommage à Eliette le mercredi 8 janvier, lors de ses obsèques.

➤ Tonnerre de Breizh



La crêperie nomade « Tonnerre de Breizh » vous attend tous les mercredis de 17 h à 21 h place du marché. Cependant, elle sera déplacée sur le parking des écoles à compter du 13 janvier durant les travaux prévus avenue de la Méditerranée.

► VIE ASSOCIATIVE

► Des nouvelles du Colombioù

L'ensemble des acteurs (écoles, bénévoles, associations, élus, service jeunesse) se sont retrouvés le 29 septembre pour échanger et confirmer leur souhait de voir le Colombioù participer à certaines festivités du village et l'améliorer dans ses fonctionnalités! En 2025 le totem sera présent pour le carnaval, la Saint-Jean en musique et les illuminations de Noël!



► ACTION SOCIALE & SOLIDAIRE

► Repas des bénévoles

Les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale, de la Banque Alimentaire, de la bibliothèque, du Centre Communal des feux de forêts, de l'atelier informatique, du relais emploi ainsi que les mousquetaires se sont retrouvés le 27 septembre pour une soirée festive. Un moment de convivialité nécessaire pour se connaître et pour échanger sur l'année écoulée et surtout un moment important pour leur dire un grand merci pour leur implication dans les actions de la commune. Tous ensemble, nous pouvons répondre aux besoins des Saint-Drézérien(ne)s et offrir un service de qualité. Encore merci.



► Journée italienne du 12 octobre

Les mauvaises prévisions météorologiques sont venues contrarier l'organisation de la journée italienne concoctée par le Comité de Jumelage. Toutes les manifestations qui devaient se dérouler dans le parc du château ont été annulées. Cependant les prestations des enfants des écoles maternelles et primaires ont été maintenues et se sont déroulées dans la salle Georges Brassens. Plus de 150 enfants sont venus présenter leur travail réalisé depuis le début de l'année sur le thème de l'Italie. Les enfants de l'école primaire ont chanté deux chansons de façon traditionnelle puis en canon. Les enfants de l'école maternelle ont chanté deux chansons accompagnées de petits gestes de danse, mais pas que, car la salle était décorée de dessins et de masques confectionnés lors d'une journée organisée sur le thème de l'Italie. En effet, le 8 octobre, l'école maternelle a organisé une journée sur ce même thème au cours de laquelle se sont déroulés plusieurs ateliers (Atelier découpage et collage, atelier masque, atelier cuisine, atelier chant, atelier danse, atelier conte et lecture, atelier du goût). Une dizaine de bénévoles et amis du Comité de Jumelage ont accompagné les maîtresses et les ATSEM lors de cette journée bien remplie. La soirée traditionnelle a clôturé cette journée, soirée très réussie autour de mets italiens et animée par le groupe RIVA qui a su mettre une ambiance de folie.



► 1^{er} octobre : Visite des logements aidés du domaine du parc

Le promoteur Amétis et le gestionnaire CDC Habitat ont permis à Mme le Maire, quelques élus et membres du CCAS de visiter les appartements — du T2 au T4 — du Domaine du Parc. De beaux volumes et un accès extérieur (terrasse ou petit jardin en rez-de-chaussée) ont accueilli leurs habitants le 24 octobre dernier.



► Ma commune Ma santé
La santé pour tous!
Bilan des 3 années écoulées

Depuis le 1^{er} décembre 2021, le dispositif Ma Commune, Ma Santé permet à tous les administrés de pouvoir bénéficier — à moindre coût — d'une complémentaire santé, collective mutualisée au niveau national. C'est une solution personnalisée et adaptée aux besoins de chacun qui vous est proposée au fil des permanences sur la commune. Ces rendez-vous individuels vous présentent des offres variées et des tarifs mutualisés.

Objet	Nombre	
	2022/2023	2024
Etudes individuelles réalisées	81	36
Personnes sans mutuelles	6	3
Personnes orientées vers CSS	3	2
Membres adhérents	55	22
Dossiers classés sans suite	17	9

Prise de rendez-vous au 06 07 87 68 69.

Prochaines dates (salle Brassens) :

- vendredi 31 janvier de 14 h à 17 h
- vendredi 11 avril de 14 h à 17 h
- vendredi 13 juin de 9 h à 12 h.



► 2 octobre : Tous mobilisés pour bien vieillir



Sur le marché, Isabelle Mendez, Coordinatrice de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Bérage (CPTS Bérage) qui œuvre pour améliorer l'organisation des prises en charge des patients, était présente aux côtés de Françoise Sirven, Adjointe déléguée à l'Action Sociale et aux Solidarités. L'accent était mis sur la présentation du programme ICOPE, dont l'objectif est de permettre au plus grand nombre de vieillir en bonne santé : maintenir sa forme physique, morale et intellectuelle, et tout cela, à l'aide d'outils numériques! Ce progiciel est accessible sur tablette, PC, smartphone et si vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique, il suffit de vous rendre à la pharmacie pour rentrer dans ce suivi. Pour plus d'informations : <https://cptsberange.org/icope/presentation/>



➤ 3 octobre : Balade théâtralisée avec le Duo d'Aqui



Joanda et Valentine — le Duo d'Aqui — ont accueilli en musique quelques 40 personnes ravies de se retrouver pour cette animation proposée aux aînés et à un groupe d'enfants du centre de loisirs : une déambulation en chansons et contes dans le centre du village pour évoquer l'histoire de Saint-Drézéry, l'Occitanie, les Cathares et la révolte des vigneron. Un quizz sur la commune a également été proposé au public avide de connaissance. Cette rencontre intergénérationnelle s'est terminée par un goûter proposant des spécialités régionales offert par Occitana Prod.

➤ 13 octobre : La Marche Octobre Rose

La commune soutient cette cause pour la 6^e année consécutive. Malgré le temps gris, c'est le rose qui prédominait ce dimanche 13 octobre, à l'occasion d'une marche de 5 km en campagne autour du village, organisée par l'association « Les Foulées du Bérange ». Une participation libre à cette occasion a permis de récolter un peu moins de 400 € pour la lutte contre le cancer. Nous remercions tous les participants et bénévoles pour leur implication solidaire.



➤ 24 octobre : Vente pour Octobre Rose

Cette année le CCAS a opté pour la vente de parapluies roses mais avait souhaité auparavant en suspendre quelques-uns le long des commerces : la météo n'a pas été assez clémente pour les maintenir en place sur la durée. La vente initialement prévue sur le marché le jeudi 14 octobre a, elle aussi, été perturbée par un épisode pluvieux et reportée au 24 octobre. Les parapluies et les boules de Noël fabriquées par les enfants de l'ALSH ont connu du succès. Le montant des ventes a rapporté 350€ auxquels s'ajoute l'achat des parapluies par le CCAS, soit 300€. La totalité a été reversé à la Ligue contre le Cancer, Comité de l'Hérault.



➤ 5 décembre : Dons de livres

Le désherbage est une opération couramment pratiquée en bibliothèque publique. Cette métaphore de jardinier consiste à retirer des documents des collections de la bibliothèque afin de les renouveler. Le CCAS a souhaité en faire profiter le plus grand nombre et a tenu un stand sur le marché le 5 décembre dernier. Le stock de livres proposé a quasiment été épuisé! Devant le succès de cette opération, le rendez-vous est pris avec la bibliothèque pour l'année prochaine!

➤ Distribution des colis de Noël

Ce colis gastronomique de Noël propose des spécialités gourmandes à déguster seul ou à deux. Il est offert tous les ans, aux plus de 85 ans. Mme le maire, les élus et les membres extra-municipaux du CCAS se sont réparti les livraisons et dès la mi-décembre chaque colis était remis à son destinataire, directement à son domicile, après avoir convenu d'un rendez-vous. C'est un moment de rencontre toujours apprécié par les membres du CCAS et les heureux bénéficiaires.



➤ 22-24 novembre : Collecte alimentaire



Les bénévoles du CCAS et de la Banque Alimentaire vous remercient de l'accueil et de la générosité dont vous avez témoigné, lors de la collecte d'automne qui s'est déroulée, devant le SPAR les 22, 23 et 24 novembre. Tout au long de l'année, nous préparons des paniers-repas pour 4 à 8 familles de Saint-Drézéry. Il est de plus en plus difficile, pour la Banque Alimentaire de l'Hérault, de faire face à la demande croissante d'aide alimentaire. Cette collecte devient nécessaire pour compléter au mieux les paniers de nos Saint-Drézériens : cela leur permettra de passer un meilleur hiver. Rendez-vous à la prochaine collecte du printemps.



EXPERT PHOTOVOLTAÏQUE à TEYRAN

100% LOCAL – 100% EXPERTISE – 0% SOUS TRAITANCE



1200 installations réalisées
15 passionnés à votre service

EXCELLENT
★★★★★
+180 avis Google

Votre projet clé en main de A à Z



ÉTUDE GRATUITE



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



INSTALLATION CONSEILS



SUIVI & MAINTENANCE

115 avenue de l'industrie 34820 TEYRAN
04 84 88 33 33 – optimwatt.fr



VIE DU VILLAGE



➤ 14 décembre : Premiers secours

Suite à l'inscription de 10 participants (7 filles et 3 garçons) de 11 à 15 ans, une nouvelle session du PSC1 a pu être organisée. Le CCAS – qui participe au financement à hauteur de 90% - a mis en place cette formation qui se déroule sur une journée pour enseigner aux jeunes les gestes de premiers secours si importants à connaître. Tous se sont montrés très motivés et recevront prochainement ce 1er diplôme de secouriste !

FINANCES

➤ BUDGET PRIMITIF 2025

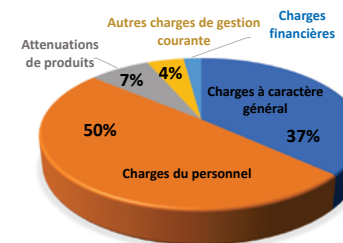
Malgré l'absence du projet de loi de finances 2025, ce budget tient compte d'un excédent de fonctionnement à la hauteur de nos besoins.

Fonctionnement 2 787 052 €	Investissement 1 981 512 €	Budget total 4 768 565 €
-------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

Capacité de désendettement = 7 ans

Endettement = 690 € par habitant

► Dépenses de fonctionnement



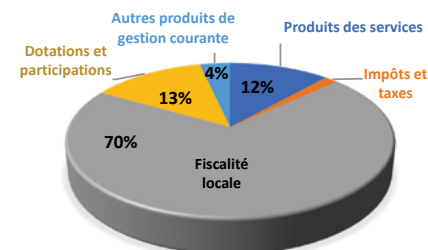
► Dépenses d'investissement



➤ Immobilisations corporelles = fin des travaux de la salle Cardonnet, début de l'extension de la cantine et de l'école, création des jardins partagés, pose de panneaux photovoltaïques, création de terrains de padel, rénovation de l'ancienne mairie, travaux d'entretien de l'école de la République et travaux divers.

➤ Subventions d'équipement versées = liées à des travaux de voirie.

► Recettes de fonctionnement



► Recettes d'investissement



L'année 2025 devrait être marquée par un contexte national et international incertain qui pourrait se traduire par des baisses ou des arrêts concernant les subventions de l'état, du département et de la région. Ce qui amènerait à différer certains investissements.

AVEC BEESUN ENERGIE, VOTRE PARTENAIRE LOCAL
FAITES COMME VOTRE VOISINAGE ET
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE ÉNERGIE
Profitez d'une étude personnalisée offerte, pour découvrir votre potentiel solaire !



SOLUTION
STOCKAGE

Installation photovoltaïque
5kWc avec batterie 5,12kWh

12 500€
PRIX TTC POSÉ



détails de l'offre



04 34 48 15 85
www.beesun-energie.fr

► **CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2024**

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 20 - Votants : 22 - Absents : 3 - Procurations : 2

Vœu voté à l'unanimité
sur le moratoire de
la Zone à Faibles Émissions.

1. **Approbation du compte-rendu du conseil du 11 07 2024**

2. **Compte-rendu des décisions du Maire**

■ **Décision 2024-11** : Aménagement du nouvel Hôtel de Ville, Lot 7 Avenant n° 1 : prestations supplémentaires (frigo minibar, évier salle de réunion, études complémentaires local technique, pièges à sons local technique) pour 22 818,20 € HT

■ **Décision 2024-12** : Demande de subvention auprès de Montpellier Méditerranée Métropole pour la restauration de la cheminée de la salle du conseil municipal.

■ **Décision 2024-13** : Avenant au marché d'assurance RISQUES STATUTAIRES avec CNP Assurances SOFAXIS, pour la garantie de base avec un taux de 6,93 %.

■ **Décision 2024-14** : Aménagement du nouvel Hôtel de Ville, Lot 5 Avenant n°1 pour travaux complémentaires (peintures de parois restaurées, des menuiseries de la salle des mariages, faux bois salle des mariages, filets décoratifs dans bureaux) pour 14 760,00 € HT.

3. **Service d'assistance en temps réel pour la gestion des risques hydrométéorologiques**

Convention de prestation entre Montpellier Méditerranée Métropole et la Commune qui propose d'assurer un service d'assistance en temps réel pour la gestion des risques

hydrométéorologiques auprès de chacune des communes membres, à travers la passation d'un contrat mutualisé avec la société PREDICT Services.

4. **Marché de travaux Réhabilitation de la salle A. Cardonnet Avenants lots n°1 et n°8**

■ **Lot 01** — gros œuvre-démolition : un avenant est proposé pour des travaux supplémentaires : local extérieur (réalisation de fondation), caniveau et sous-œuvre façade et moins-value dépose plafonds : 1 270 € HT et cuve enterrée et dépose plafond de scène : 4 430 € HT

■ **Lot 08** — Électricité, CFO, CFA : pour des travaux supplémentaires dans la salle Piétragala et espace cuisine pour 2 817 € HT.

Montant du marché
Avant avenant : 261485 €
Après avenant : 270002 €

5. **Marché de travaux Nouvel Hôtel de Ville Avenants pour clôture des travaux**

■ **Lot 1** : Échafaudages, terrassement, maçonnerie, pierre de taille, revêtement de sol, ouvrages divers
Avenant n° 3 : + 11635,09 € HT

■ **Lot 2** : Charpente, couverture en tuile creuse, cuivrierie
Avenant n° 3 : + 5352,98 € HT
Modification pour la couverture du local technique réalisée en cuivre.

■ **Lot 7** : Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie
Avenant n° 2 : + 1161,64 € HT
Fourniture et pose pompe puits.

6. **FINANCES – BP 2024 Décision modificative n° 1**

Il s'agit d'augmenter les dépenses de 50 000 euros au chapitre 012 (charges de personnel) et d'équilibrer par des recettes de services et d'impôts.

7. **FINANCES – Adoption du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT)**

Il est proposé une révision libre de l'Attribution de Compensation de fonctionnement 2024 — voirie espace public — en fonction de l'indice des prix à la consommation harmonisé qui entraîne pour la commune une hausse de son AC de 11967 €.

8. **FINANCES – Attributions de compensation 2024 définitives versées par la commune à la Métropole**

Fonctionnement : 186 126,04 €
Investissement : 39 378 €

► **RECENSEMENT DE LA POPULATION DE SAINT-DRÉZÉRY : 3019 HABITANTS**

Populations de référence au 1^{er} janvier 2022 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025

Commune de Saint-Drézéry	
Population municipale	2952
Population comptée à part	67
Population totale	3019

► **CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2024**

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 16 - Votants : 23 - Absents : 7 - Procurations : 7

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 14.11.24

2. Compte-rendu des décisions du Maire

■ **Décision 2024-15** : Mme le Maire est autorisée à signer le marché de travaux relatif à la création de deux terrains de padel avec l'entreprise ST GROUPE pour un montant de travaux de 168 720 € HT.

3. ENVIRONNEMENT — ALEC Convention pour adhésion à l'ALEC, adhésion au dispositif d'accompagnement 2025/2027

■ 2025 : 0,8 € par habitant
■ 2026 : 0,9 € par habitant
■ 2027 : 1 € par habitant.

4. RESSOURCES HUMAINES Protection sociale complémentaire Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents avec le CDG 34

Participation à la cotisation des agents à hauteur de 7 €.

5. RESSOURCES HUMAINES Nouveau régime indemnitaire filière Police municipale

Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à compter du 1^{er} janvier 2025.

6. FINANCES Budget primitif 2025

■ L'année 2025 devrait être marquée par un contexte national et international incertain et de rigueur (baisse voire arrêt des subventions de nos partenaires, diminution de recettes de l'État) qui impacte les habitants et les collectivités locales. Pour la commune, il va falloir faire face à ces contraintes avec la nécessité de maintenir le niveau d'auto-financement de la commune (maîtrise des dépenses courantes et de personnel).
■ Au niveau de l'investissement, 2025 verra la fin des travaux de la salle Cardonnet et de nouveaux projets.
■ **La section de fonctionnement** : Montant des recettes et dépenses 2787052 €
■ **La section d'investissement** : 1981512,79 €
■ Notre objectif de CAF (capacité d'autofinancement) doit se situer entre 280000 et 300000 €. L'année 2025 sera encore une année de vigilance sur les dépenses pour maintenir ce niveau de CAF.

7. FINANCES - Création d'une régie de recettes Gestion des terrains de padel

La gestion de ces 2 terrains va s'organiser avec des créneaux gérés par le club de tennis et d'autres par la commune. Pour gérer les recettes perçues par la location des terrains pour la commune, il est nécessaire de créer une régie de recettes.

8. FINANCES – Subvention aux coopératives scolaires Année scolaire 2024/2025

Maternelle :	135 élèves x 6 euros = 810 €
Élémentaire :	233 élèves x 6 euros = 1398 €

9. VIE ASSOCIATIVE Subventions de fonctionnement aux associations 2024/2025

Associations	Montant
La Dansery	400 €
Comité de Jumelage	500 €
Arts&Zik	1000 €
Foyer Rural	1300 €

10. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle Centre d'Arts Chorégraphiques

■ Spectacle de théâtre le 2 juin et du gala le 15 juin 2024 : aide 250 €.
■ Spectacle de théâtre de Noël et portes ouvertes de la danse le 8 décembre 2024 : aide 150 €.

11. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle Association Brocéliande

Soirée de la chanson française dans le cadre de sa 4^e édition le 19 octobre 2024 : aide 200 €.

12. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle Association SDNE

Achat de matériel à destination de l'organisation des Sentinelles Vertes plusieurs fois par an : aide 200 €.

13. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle Compagnie Rosa Rossa

Week-end d'ateliers de théâtre, danse, bal tango argentin, courts-métrages, expo photo les 1^{er} et 2 février 2025 : aide 300 €.

14. Marché de travaux Nouvel Hôtel de Ville Avenants pour clôture des travaux

■ **Lot 1** : Échafaudages, terrassement, maçonnerie, pierre de taille, revêtement de sol...
Avenant n° 4 : + 19651,28 € HT
■ **Lot 3** : Menuiserie
Avenant n° 1 : - 865,92 € HT
■ **Lot 4** : Serrurerie, ferronnerie, miroiterie
Avenant n° 2 : - 68151,52 € HT
■ **Lot 6** : Courant fort, courant faible, éclairage
Avenant n° 3 : + 1687,47 € HT
■ **Lot 7** : Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie
Avenant n° 3 : + 1913,97 € HT

15. Marché de travaux Réhabilitation de la salle A. Cardonnet – Avenants

■ **Lot 3** : Menuiserie extérieure
Avenant n° 1 : + 2429,20 € HT
Store enroulable et plissé sur porte et châssis
■ **Lot 4** : Doublage Plafonds
Avenant n° 1 : + 4116,00 € HT
Doublage suite à la dépose du doublage existant de la grande salle après démolition et pour encoffrement CTA pour raisons acoustiques.
■ **Lot 5** : Menuiserie intérieure
Avenant n° 1 : + 2450,00 € HT
Support et accroche rideau de scène

16. URBANISME – Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Montpellier Méditerranée Métropole – Avis sur le projet de plan arrêté

M. Le Blevec, adjoint à l'urbanisme, détaille les composantes du PLUi pour notre commune. Il rappelle la réunion publique du 21 avril 2023 sur le schéma directeur d'assainissement et le PLUi. (+ de détails sur l'article sur le PLUi)

17. AMÉNAGEMENT DURABLE – Montpellier Méditerranée Métropole Plan de mobilité 2032 Avis sur le projet arrêté

Un projet du Plan de Mobilité 2032 qui guide notre politique publique en s'ouvrant vers les territoires voisins en se projetant à long terme. (+ de détails sur l'article sur le Plan de Mobilité)

18. FINANCES Budget primitif 2024 DM n°2

M. Lavie, adjoint aux finances, propose une décision modificative n° 2 afin de corriger les crédits pour passer certaines opérations sur l'exercice 2024.



URGENCES

GENDARMERIE DE CASTRIES : 04 67 70 03 31 ou appelez le 17.

POMPIERS : 18
SAMU : 15
SAMU SOCIAL : 115
N° DES URGENCES AVEC LE PORTABLE : 112

EAU POTABLE PRESTATAIRE : Société Véolia — Ruas 0 969 329 328

ASSAINISSEMENT PRESTATAIRE : Saur/Alliance Environnement 04 67 83 75 16

ENEDIS — GRDF : Numéro vert gratuit 0 800 47 33 33

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des cocneils municipaux sur : www.saintdrezerj.fr

► LA FÊTE DE L'HIVER DU RELAIS PETITE ENFANCE

► Le 10 décembre dernier, Charlotte Petit-Soubeiran et Caroline Gueguen, éducatrices du RPE, ont organisé la fête de l'hiver. «À la rencontre de Neige, le petit lapin qui découvre le manteau blanc de l'hiver...» était le thème choisi cette année pour les assistantes maternelles et les enfants accueillis à la salle Pierre Combettes de Montaud. Ce fut un moment convivial, pour se réunir «hors du temps» et célébrer la fin d'année. Cette année, les animatrices ont proposé une animation autour du kami-shibai «Neige» de Kaori Tajima, puis ont poursuivi par des comptines accompagnées au piano. Parce que les fêtes approchent, une collation et des chocolats étaient aussi de la partie! Au total ce sont 15 assistantes maternelles regroupant les communes de Montaud et Saint-Drézéry et 39 enfants qui ont assisté à l'évènement.



Pensez à vous inscrire à la newsletter du Relais Petite Enfance des Garrigues sur : rpedesgarrigues.fr



Vous recevrez un mail tous les 1er du mois avec les dernières actus du RPE!



► LA FIN D'UNE BELLE ET LONGUE CARRIÈRE

► Le 3 octobre, famille, élus, enseignantes, collègues ATSEM, collègues du service jeunesse et anciens collègues étaient réunis au sein de l'école pour fêter le départ en retraite de Claire Ribeyrolles. Avant de lever nos verres, c'était le temps des discours, à commencer par Mme le Maire résumant sa carrière puis Nathalie Richard-Escuret citant les nombreuses qualités de Claire avant de laisser place à Stéphane Montella qui a regretté de ne pas avoir connu Claire auparavant, car c'était un vrai bonheur de travailler avec elle. Le service jeunesse avait préparé des anecdotes, chansons, diaporamas qui ont ému toute l'assistance et la principale intéressée. C'est après 30 ans de carrière à Saint-Drézéry que Claire va pouvoir profiter de sa retraite avec à tous les coins de rue, les visages des enfants qu'elle a accompagnés durant toutes ces années. Nous lui souhaitons une douce retraite!



► UNE BULLE DE PARENTALITÉ À SAINT-DRÉZÉRY

Bulle de parentalité c'est quoi? C'est la mise en place d'un Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) qui est un dispositif national visant à soutenir la parentalité. Les objectifs sont de proposer des ressources pour aider les parents à mieux comprendre et accompagner leurs enfants, créer des espaces d'échanges et de partage d'expériences et faciliter l'accès à des professionnels et des outils éducatifs. Le REAAP s'adresse à tous les parents (futurs parents, monoparentaux, etc.) et grands-parents. En 2025, Bulle de parentalité proposera trois rendez-vous clés autour de thématiques spécifiques, avec l'intervention d'un spécialiste ressource dans le domaine de la parentalité. Ces rencontres ne visent pas à être moralisatrices, mais à rendre accessibles des expertises et des outils concrets pour mieux comprendre et accompagner les enfants dans leur développement. À travers ces échanges, les parents et grands-parents pourront poser leurs questions, découvrir des pistes de réflexion et enrichir leur rôle éducatif dans un cadre bienveillant et respectueux. Alors nous vous attendons nombreux pour les prochains évènements dont les dates seront partagées sur les réseaux sociaux, en mairie et à la bibliothèque.



CAPELLI
Peinture

04 67 60 20 04

Intérieur / Extérieur
Neuf / Rénovation
Revêtement sols & murs

SAINT-GELY-DU-FESC
SAINT-DREZÉRY

www.fabricecapelli-peinture.fr

► **DES VACANCES D'AUTOMNE
SOUS LE SIGNE
DES STARS ET DES FANTÔMES !**

► Encore un programme chargé concocté par le Service Jeunesse pour les dernières vacances! Au programme pour les maternelles : théâtre, déguisements, cuisine, conteuse et fabrication de projections et pour nos élémentaires, tournage et réalisation d'un film, projection avec pop-corn, fabrication de praxinoscopes... sans oublier les traditionnelles activités autour d'Halloween, une bonne occasion de se déguiser, se maquiller et se faire peur! Deux semaines hautes en couleur et pleine de créativité qui ont ravi les enfants ☺



ENVIRONNEMENT

► **UN MÉGOT POLLUE PLUS QUE VOUS NE LE PENSEZ**

Un mégot met 10 à 12 ans pour se décomposer et un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau à lui tout seul! Jetez vos mégots dans la poubelle des ordures ménagères ou dans les poubelles présentes sur la voie publique. À défaut, soyez prévoyant, et emportez avec vous un cendrier de poche. Dans tous les cas, assurez-vous de bien écraser et éteindre votre mégot avant de le jeter, pour éviter tout risque d'incendie.

► **L'ORDRE DES ARCHITECTES
À PUECH HAUT**

► L'Ordre des Architectes d'Occitanie a convié, le 23 octobre 2024, à Puech Haut les élus, les architectes et les acteurs locaux de la région pour une journée de réflexion et d'innovation sur le thème de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) : comprendre et réussir la densification positive. Étaient présents M. le Sous-Préfet de Lodève, M. Eric Suzanne, et un certain nombre de maires, la DDTM, la CAUE... à cet événement. Mme le Maire a eu le plaisir de prendre la parole pour souhaiter la bienvenue à tous dans ce lieu magnifique, et de parler de notre commune. S'en sont suivis des échanges et partages sur des visions différentes de co-construction, adaptés aux réalités locales. Cette rencontre à Saint-Drézéry s'inscrit dans une démarche nationale intitulée « Architectures et Territoires ».



URBANISME

► **CLIMATISEUR EN FAÇADE :
RAPPEL DE L'OBLIGATION DE
DÉCLARATION DE TRAVAUX**

► Nous constatons malheureusement que trop de blocs extérieurs de climatisation sont posés en façade, sans autorisation d'urbanisme.

► **Nous rappelons que c'est une obligation :** cette unité extérieure va modifier l'aspect de votre habitation une fois installée. Or, l'article R421-17 du Code de l'urbanisme indique que tous les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment doivent se déclarer en tant que modification de façade. Afin d'harmoniser les plans de façade, et en fonction du positionnement du bloc climatisation, il est souvent demandé la pose de cache afin de réduire la pollution visuelle. La déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme. Via un dossier, vous adressez votre demande de travaux à la commune. Cette demande peut être acceptée ou refusée. Mais sans elle, vos travaux seront considérés comme illégaux. Malheureusement, très peu d'installateurs font cette démarche, ce qui a pour effet d'enlaidir la façade et d'exposer le propriétaire de la maison à une non-conformité au permis de construire accordé.



► **Attention également
aux nuisances sonores.**

D'après le décret du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, le niveau sonore de votre unité extérieure de climatisation ne doit pas dépasser 25 décibels. Par ailleurs, la différence entre le bruit ambiant et le bruit résiduel ne doit pas dépasser 5 décibels la journée (de 7 h à 22 h) et 3 décibels la nuit (entre 22 h et 7 h). Si la réglementation ne définit pas une distance minimale entre votre système de climatisation et vos voisins, il est recommandé de veiller à ce point particulier. En effet, une trop grande proximité peut se révéler gênante, notamment la nuit. Il est conseillé d'installer votre bloc extérieur à au moins 6 mètres des limites de votre terrain.

► AVANCEMENT DU PLUI

► Depuis novembre 2015, les travaux d'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) ont été engagés, et dorénavant terminés. Le projet complet de PLUi (bilan de la concertation, rapport de présentation, PADD, règlement, OAP et annexes) a été voté favorablement le 8 octobre 2024 par les 31 maires de la métropole. Il a également été voté favorablement lors du conseil municipal du 12 décembre 2024.

► Le PLUi de Saint-Drézéry est le fruit d'un long travail de réflexion, de concertation avec les services de la métropole et les bureaux d'étude spécialisés. Ce document est donc très important pour l'avenir et le développement de notre commune, car il réglemente les droits à construire sur l'ensemble de notre territoire. Ce PLUi se veut protecteur de l'environnement et résilient pour aménager autrement. L'enjeu pour notre village a été de préserver « l'esprit village » tout en développant de nouvelles infrastructures, avec un développement raisonné du nombre d'habitants dans les années à venir. L'enquête publique se déroulera du 29 janvier au 28 février 2025. Elle sera unique sur les trois dossiers : PLUi Climat, zonage d'assainissement et zonage pluvial. Le dossier d'enquête sera consultable et des permanences seront organisées dans certaines communes et non dans toutes les communes. Pour assurer un bon maillage, la commune de Saint-Drézéry a été rajoutée à la liste.

► 3 permanences du commissaire enquêteur se dérouleront à la Mairie de Saint-Drézéry

- Mercredi 29 janvier 2025 de 9 h à 12 h
- Mercredi 12 février 2025 de 14 h 30 à 18 h
- Vendredi 28 février 2025 de 14 h à 17 h



► Les principales évolutions :

- Diminution des nouvelles zones constructibles : seuls deux secteurs sont envisagés pour étendre la zone constructible du village : (autour de la cave coopérative et du cimetière)
- La priorité a été donnée aux projets de réinvestissement urbain (division de grandes parcelles)
- Mise en place de nouvelles règles de densification permettant de protéger le tissu pavillonnaire (obligation de conserver des espaces libres), tout en pouvant densifier près du centre ancien
- Favoriser les projets d'ensemble structurants plutôt que la construction à la parcelle
- Réalisation de plus de logements sociaux : 30 % pour les projets d'ensemble à partir de 600 m² de surface de plancher (1000 auparavant)
- Meilleure protection des espaces naturels : protection d'arbres et de haies remarquables, création zone EMBF (Espace Minimum de Bon Fonctionnement des cours d'eau), amélioration des espaces boisés classés, prise en compte des espaces de biodiversité.
- Maintien de la limitation des hauteurs à R+1 (exception faite de la cave coopérative)

► Calendrier prévisionnel :

- Novembre à Janvier (3 mois) : Avis des 31 conseils municipaux (facultatif)
- Avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) et des Personnes publiques associées
- Du 29 janvier au 28 février 2025 : Enquête publique avec une commission d'enquête désignée par le Tribunal administratif (une permanence du commissaire enquêteur sera organisée au sein de la mairie de Saint-Drézéry)
- Juin à juillet 2025 : Analyse des remarques faites à l'enquête publique et arbitrages sur les demandes d'ajustements
- Été 2025 : Approbation du PLUi

► LE PLAN DE MOBILITÉ 2032

PDM PLAN DE MOBILITÉ

2021-2022-2023-2031

2032

MONTPELLIER ENGAGÉE POUR LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE

► Le PDM (Plan De Mobilité) a été présenté au conseil municipal le 12 décembre 2024. C'est un document obligatoire, de compétence métropolitaine, qui a pour but de fixer les principes pour l'organisation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises, la circulation et le stationnement. Deux piliers structurent le Plan de Mobilité 2021 à 2032 dans une démarche de transition écologique et solidaire conforme à la trajectoire suivie par la Métropole pour l'ensemble de sa planification :

► 1^{er} pilier : Une mobilité universelle

L'accès à la mobilité est à considérer comme un droit pour chacun, quels que soient son âge, sa condition physique, ses moyens financiers, son statut social, son lieu d'habitation. L'accès à la mobilité ne doit pas créer de fracture sociale ou territoriale. Les enjeux portent donc sur l'inclusion sociale, l'équité et le dynamisme économique. Deux volets principaux constituent ce pilier :

- Garantir une mobilité pour tous, facteur de lien social
- Proposer des solutions de mobilités équitables sur l'ensemble du territoire

► 2^e pilier : Une mobilité sobre et décarbonée

- Réduire l'empreinte environnementale de la mobilité
- Optimiser les infrastructures existantes en améliorant le partage de l'espace public entre les différents modes (voyageurs et marchandises)

La métropole intervient sur des projets aussi différents que la gratuité des transports, le prolongement de la ligne 1 de tramway jusqu'à la gare Sud de France, la création de la ligne 5, l'aide pour l'achat des vélos électriques, les pistes cyclables, les voies vertes, le bus tram...

► L'avis de la commune sur ce PDM :

Certains de ces projets profiteront à notre commune comme la gratuité, le transport à la demande ou l'aide pour les vélos sans oublier l'accompagnement de 3M pour le réaménagement de l'avenue de la Méditerranée avec une circulation apaisée. La commune est donc favorable à ce PDM 2032, car il correspond aux besoins de notre territoire métropolitain. Cependant, pour Saint-Drézéry situé à 20 km de la ville centre et pourtant dans la métropole, notre commune fait office de parent pauvre sur les projets de déplacement de plus grande envergure.

Aussi, lors du dernier conseil municipal, des réserves à ce plan ont été émises :

- La ville du 1/4h qui restera une utopie pour notre commune,
- Le réseau cyclable qui ne sera pas réalisé vers Jacou,
- La promesse d'une liaison vers Castries pour rejoindre le bus tram non évoquée dans le plan,
- Pas de possibilité de rejoindre le collège de secteur en vélo (trop éloigné).

► DEMANDE DE MORATOIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)



► Le conseil municipal a émis un vœu auprès de la métropole concernant la mise en œuvre de la ZFE, en demandant un moratoire sur la mise en place de la ZFE prévue au 1^{er} janvier 2025, permettant ainsi la prolongation de la circulation des véhicules Crit'Air 3 (essence ou diesel immatriculés entre 1997 et 2010) au sein de la Métropole.

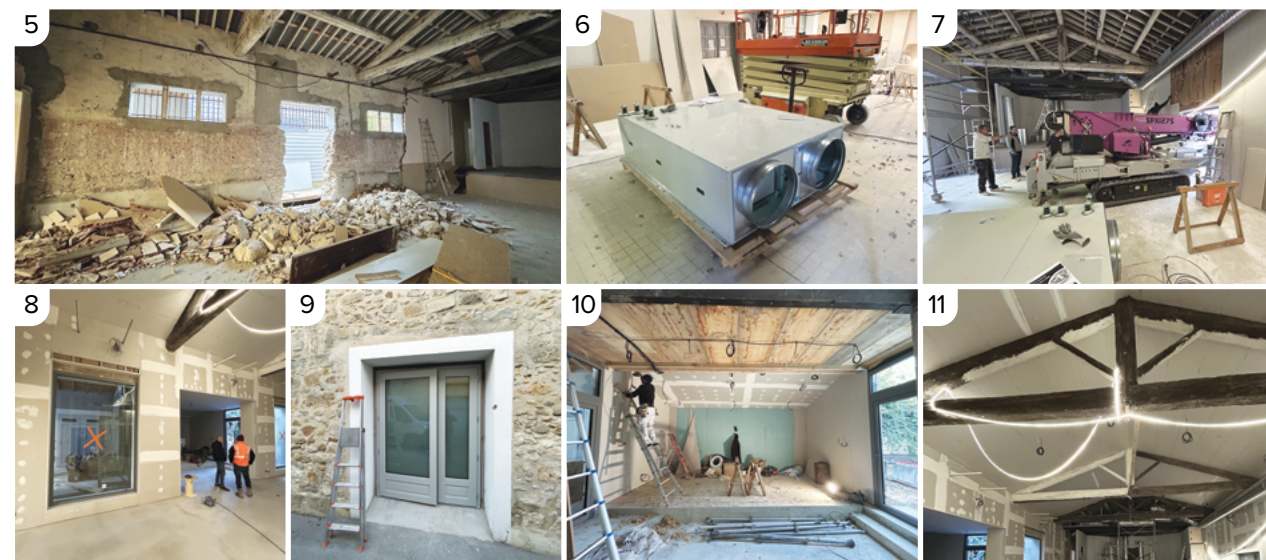
► Rappel : la mise en œuvre de la ZFE vise des objectifs de santé publique et de préservation de l'environnement, en contribuant à la réduction de la pollution de l'air sur le territoire de la métropole de Montpellier.

► Position de la commune justifiant la demande de moratoire :

- 30000 automobilistes de la Métropole devront remplacer leur véhicule pour se conformer aux critères Crit'Air 1 et 2, faute de quoi ils ne pourront plus circuler au sein de la métropole de Montpellier au 1^{er} janvier 2025 donc dans un délai très court.
- Cette mesure amènera un risque d'impact social majeur pour les ménages à faibles revenus, qui pourraient se voir contraints de supporter une charge financière excessive pour l'acquisition d'un véhicule conforme, malgré la gratuité des transports en commun, le développement des mobilités douces par la Métropole et l'instauration d'aides gouvernementales pour le renouvellement de véhicules.
- Plusieurs craintes ont été exprimées par les Saint-Drézériens quant aux difficultés à maintenir leur emploi du fait de l'impossibilité de circuler avec leur véhicule actuel, témoignant ainsi d'une forte inquiétude sociale.
- Inquiétude sur l'incertitude entourant le financement des aides gouvernementales à la reconversion automobile, qui risquent de se voir réduites, voire supprimées dans le cadre des réformes prévues par le projet de loi de finances.
- D'autres métropoles telles que Marseille, Rouen, et Strasbourg ont récemment décidé de différer la mise en application de leur ZFE afin de prendre en compte les réalités sociales et économiques des territoires.

► CHÂTEAU

Après emménagement, quelques menus travaux restaient à faire, tels : la pose d'étagères dans les bureaux de l'accueil ⁽¹⁾, la réalisation des joints du vitrage de la coursive à l'étage ⁽²⁾, l'installation du portail motorisé d'accès à la cour ⁽³⁾ ainsi que des grilles de protection des fenêtres du bureau de l'urbanisme ⁽⁴⁾... désormais terminés.



► SALLE CARDONNET

La phase de démolition terminée ⁽⁵⁾, les travaux de rénovation de la salle Cardonnet avancent : le système de chauffage réversible est installé ⁽⁶⁻⁷⁾ ainsi que les menuiseries intérieures et extérieures ⁽⁸⁻⁹⁾, les murs habillés de placo ⁽¹⁰⁾, les poutres en bois nettoyées et peintes ⁽¹¹⁾, le sol ragréé et paré de son revêtement définitif ⁽¹²⁾, tandis que les murs de la cour intérieure étaient enduits ⁽¹³⁾...

► DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE L'AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE DE LA MÉDITERRANÉE



Lundi 13 janvier, les travaux de requalification de l'avenue de la Méditerranée ont débuté pour une durée de 12 semaines, hors aléa météorologique. Décidée conjointement par Montpellier Méditerranée Métropole et la commune de Saint-Drézéry, leur réalisation a été confiée à l'entreprise TP Sonerm de Saint-Mathieu-de-Trévières. Ils vont consister en un réaménagement de la voirie, la création d'un trottoir le long du parc entre la poste et la pharmacie, la transformation de l'actuel parking en mail piétonnier sur lequel le marché du jeudi sera pérennisé (délocalisé sur le parking face aux écoles dans l'attente). Le talus bordant le stade sera paysagé et végétalisé avec installation d'assises et d'escaliers d'accès, les conteneurs verre et papiers seront enterrés. La circulation automobile sera maintenue sur une voie pendant la durée des travaux afin d'en minimiser la gêne.

► PARC



Les services techniques se sont mobilisés pour un entretien saisonnier. La buvette tout d'abord a fait l'objet d'un nettoyage poussé avant une remise en peinture de son intérieur⁽¹⁾. L'espace vert a été embelli et taillé⁽²⁾, un pin malade a malheureusement dû être abattu par une entreprise spécialisée⁽³⁾. Le monument aux Morts s'est vu fleuri et pavoisé pour la cérémonie du 11 novembre⁽⁴⁾, le mobilier urbain a été contrôlé et ainsi une poubelle et quelques bancs ont été poncés avant d'être lasurés^(5 et 6), des lattes d'une passerelle en bois ont été remplacées, de jolis vases ont été installés au sommet des marches accédant au château⁽⁷⁾. La touche finale a été donnée avec l'installation de magnifiques et traditionnelles décorations de Noël⁽⁸⁾. Bravo messieurs!

► ESPACES VERTS ET TRAVAUX DIVERS

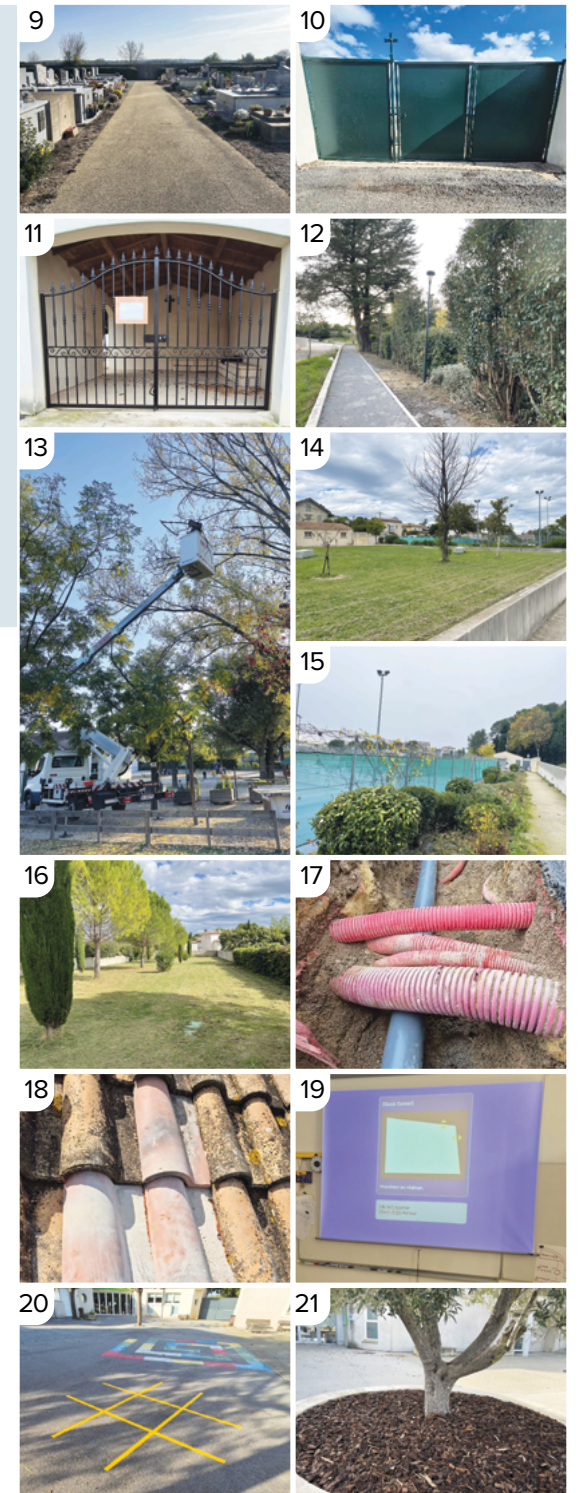
Les services techniques ont également : nettoyé et désherbé au cimetière où ils ont aussi repeint portail et grille⁽⁹⁻¹¹⁾, nettoyé et désherbé les cours des écoles et leurs abords⁽¹²⁻¹³⁾, autour du stade⁽¹⁴⁾, city, tennis⁽¹⁵⁾, dans les lotissements⁽¹⁶⁾, au pumptrack... Ils ont réparé une fuite d'eau et remplacé une canalisation d'eaux usées aux vestiaires du foot ainsi que des tuiles en toiture⁽¹⁷⁻¹⁸⁾, un écran de vidéoprojection à l'école rue de la République⁽¹⁹⁾, rafraîchi les peintures au sol à l'école maternelle et celles de la cour de l'école élémentaire⁽²⁰⁾, rempli le bac de l'olivier avec des écorces⁽²¹⁾... pour l'essentiel.



LES MOUSQUETAIRES. Une des flèches du tracé avait disparu sur le sentier des Tourelles. Les mousquetaires l'ont redécouverte!!!



FOYER RURAL. Place de stationnement réservée aux personnes handicapées.
SALLE BRASSENS. Pose d'un panneau d'affichage.



ON SORT À SAINT-DRÉZÉRY !

FÉVRIER 2025

Sam. 1^{er} et dim. 2 février

Spectacles - les 10 ans

Cie Rosa Rossa
Salle Brassens



Vendredi 7, samedi 8 et dim. 9 février

Théâtrales de Saint-Drézéry
TAS
Salle Brassens



Vendredi 14 février

Soirées des célibataires
Équinel
Salle Brassens



Sam. 22 et dim. 23 février

Animation surprise
SDNE
Salle Brassens



MARS 2025

Dimanche 2 mars

Cousinades villageoises
Les Amis du Vieux St-Drézéry
Salle Brassens

Dimanche 9 mars

Loto
Équinel
Salle Brassens



Samedi 22 mars

Carnaval
Écoles,
Municipalité
et Associations
Ecoles et parc du Château



Samedi 22 mars

Soirée des adhérents
Saint-Drézéry Patrimoine
Salle Brassens

Samedi 29 mars

Concert Gospel
Arts&Zik
Salle Brassens



AVRIL 2025

Vendredi 4 avril

Journée internationale de la danse - CAC
Bibliothèque



Sam. 5 et dim. 6 avril

Fête de l'Environnement
Municipalité et SDNE
Parc du Château



Lundi 14 avril

Don du sang
Salle Brassens



Dimanche 20 avril

Spectacle et chasse aux œufs
Salle Brassens
et Parc du Château



MAI 2025

Jedi 1^{er} mai

Vente de muguet
Équinel
Place du marché



Samedi 10 mai

Concert M3M
Salle Brassens



Dimanche 11 mai

Vide grenier
Équinel
Parc du Château



Samedi 17 mai

21^e Tournoi J.Caussel
ESDJ
Stade de foot



Samedi 17 mai

Fête des 10 ans d'Arts&Zik et des 15 ans du parc du Château
Arts&Zik et Municipalité
Parc du Château



Dimanche 18 mai

Vide grenier - APE
Parc du Château



Dimanche 18 mai

Spectacle théâtre
CAC
Salle Cardonnet



Samedi 24 mai

Fête de l'Europe
5 Comités de jumelage
Parc du Château



JUIN 2025

Dimanche 1^{er} juin

Les Foulées du Bérange
Parc du Château



Vendredi 6 juin

Festives de Belhis
Équinel
Parc du Château



Samedi 7 juin

Spectacle de danse
Foyer Rural
Parc du Château



Vendredi 13 juin

Kermesse des écoles - APE
Écoles

Samedi 14 juin

Gala du Foyer Rural
Parc du Château



Samedi 21 juin

Gala du CAC
Parc du Château

